



Programme d'actions du CR Gette 2008/2010

Engagement	Délai	Maître d'œuvre	Partenaires	Source de financement et budget
<b>ACTION 1 – Améliorer les procédures pour pouvoir réaliser des analyses lors de pollutions accidentelles d'origine industrielle, agricole ou domestique</b>				
1.1 rassembler l'information sur les procédures déjà existantes et celles qui sont prévues par le nouveau décret relatif à la répression des infractions environnementales	2008	CCBW	DGRNE (DPE + DNF + DE), <u>les 8 Communes</u> (+Beauvechain)	CR
1.2 organiser une réunion de concertation avec tous les partenaires concernés par cette problématique afin de définir tous les détails pratiques de cette action.	2009	CCBW	DGRNE (DPE + DNF + DE), <u>les 8 Communes</u> (+Beauvechain), associations (Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique), Comité rivière	CR
1.3 Encadrer la constitution d'un stock de matériel de prélèvement	2009-2010	CCBW	DGRNE (DPE + DNF + DE), <u>les 8 Communes</u> (+Beauvechain)	DGRNE + CR, sous réserve de sources de financement complémentaires
1.4 aider à la formation des personnes désignées pour constater les infractions en matière de pollution des eaux de surface	2009-2010	CCBW	DGRNE (DPE + DNF + DE), <u>Les 8 Communes</u> (+Beauvechain), associations (le CRABE, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	DGRNE + CR
1.5 faciliter la mise en œuvre d'une procédure d'action coordonnée lors de pollutions accidentelles des eaux de surface	2009-2010	CCBW	DGRNE (DPE + DNF + DE), <u>les 8 Communes</u> (+Beauvechain), associations (le CRABE, La Petite Jauce, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique),	Financement des analyses partagé entre CR, communes et DGRNE selon les moyens disponibles
<b>ACTION 2 - Réaliser la deuxième campagne d'analyses du Contrat de rivière</b>				
2.1 coordonner une campagne d'analyses des cours d'eau sur tout le bassin versant, afin de pouvoir suivre l'évolution de la qualité de l'eau. La première campagne a été réalisée en 2004-2005. Nous prévoyons de réaliser la campagne suivante en 2010-2011.	2010-2011	CCBW	Universités (UCL, ULB), Province du Brabant wallon, IBW (Labo de la Step de Basse-Wavre), DGRNE (Cellule Réseaux)	Province du Brabant wallon : équivalent à 3718,40 € (sur budget du CPAR annuel) (via mise à disposition du personnel) CR : 2900 € (sur budget de fonctionnement)

**ACTION 3 - Construire les stations d'épuration, poser les égouts et les collecteurs (PASH Dyle-Gette) (\*)**

Pour résoudre les rejets d'égouts dans les cours d'eau, il convient de raccorder les égouts concernés aux collecteurs d'eaux usées et d'amener ceux-ci aux stations d'épuration. Les rejets d'égouts ci-dessous ont été identifiés par le Comité rivière comme Points Noirs Prioritaires (PNP) dans l'inventaire des atteintes aux cours d'eau (\*) Se référer aux programmes quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, tels que définis par le Gouvernement wallon.

<b>3.1</b> - construire la Station d'épuration de Wansin (5000EH)	2010	AIDE	Commune de Hannut, SPGE, DGATLP	2.280.000 €
<b>3.2</b> - Ha ABS 8 : le collecteur doit être mis en place (Coll de Wansin)	2009	AIDE	Commune de Hannut, SPGE, DGATLP	755.000 €
<b>3.3</b> - Ha HFO 17 (Bertrée) : un déversoir d'orage est bouché à cause de déchets provenant d'un fossé en amont	2010	Commune de Hannut	AIDE, SPGE, DGPL	Inscrire au plan triennal (sous réserve d'approbation)
<b>3.4</b> - Ha HFO 23, (Avernas-le-Bauduin) : l'égouttage doit être complété (voir rue R. Lyme et rue Brou du Moulin)	2010	Commune de Hannut	AIDE, SPGE, DGPL	Inscrire au plan triennal (sous réserve d'approbation)
<b>3.5</b> - He RAC 1, He PGE 2 : les égouts doivent être mis en place (+ collecteur voir 3.6)	2009	Commune de Hélécinne	IBW, SPGE, DGPL	Egouttage prioritaire lot2/au travers de la SPGE et du plan triennal d'investissement 2007-2009
<b>3.6</b> - He RAC 1, He PGE 2 : le collecteur doit être mis en place (Hélécinne lot 2)	2009	IBW	Commune de Hélécinne, SPGE, DGATLP	5.502.314 €
<b>3.7</b> - He PGE 31 : les égouts doivent être mis en place (+collecteur voir 3.8)	2009	Commune de Hélécinne	IBW, SPGE, DGPL	Egouttage prioritaire lot1/au travers de la SPGE et du plan triennal d'investissement 2007-2009
<b>3.8</b> - He PGE 34, He CHP 6, He SEY 3 : le collecteur doit être mis en place (Hélécinne lot 1)	2009	IBW	Commune de Hélécinne, SPGE, DGATLP	5.807.113 €
<b>3.9</b> - J SPI 1, 3 : le collecteur doit être mis en place (Jodoigne Gette lot 3b)	2008	IBW	Commune de Jodoigne, SPGE, DGATLP	5.913.917 €
<b>3.10</b> - L RYS 3, L BAC 1, L PGE 7 : le collecteur doit être mis en place (Coll de Lincant)	2009	IBW	Commune de Lincant, AIDE, SPGE, DGATLP	850.000 €
<b>3.11</b> - construire la Station d'épuration d'Orp-le-Grand (6300EH)	2010	IBW	Commune d'Orp-Jauche, SPGE, DGATLP	2.641.041 €
<b>3.12</b> - O CRR 5 : les égouts doivent être mis en place (+ collecteur voir 3.13)	2009	Commune d'Orp-Jauche	IBW, SPGE, DGPL	Inscrire au plan triennal
<b>3.13</b> - O PGE 28, 29, 32, 45, 49, O PIC 11 : le collecteur doit être mis en place (Coll d'Orp)	2009	IBW	Commune d'Orp-Jauche, SPGE, DGATLP	7.125.000 €

<b>Signification des abréviations</b>								
Communes	Ha He J L O	Hannut Hélécine Jodoigne Lincen Orp-Jauche	Cours d'eau	ABS BAC CHP CRR HFO PGE	Absoule Bacquelaine Chapeauveau Ry des Corrées Henri-Fontaine Petite Gette	PIC RAC RYS SEY SPI	Picomont Racour Les Rys Seype Saint-Pierre	

**ACTION 4 - Résoudre les rejets directs des habitations aux cours d'eau, et informer les habitants**

Pour résoudre les rejets directs des habitations aux cours d'eau, il convient d'informer les habitants concernés de leurs obligations de raccordement à l'égout (en zone d'assainissement collectif) ou d'installations de station d'épuration individuelle (en zone d'assainissement autonome).

L'intervention peut se faire en priorité là où l'égout et le collecteur sont en place, ainsi que dans les zones d'assainissement autonome.

Les rejets directs ci-dessous ont été identifiés par le Comité rivière comme Points Noirs Prioritaires (PNP) dans l'inventaire des atteintes aux cours d'eau

4.1 - P THO 13, P GGE 2, P JAU 5, 6 : mise en place d'une station d'épuration autonome	2008	Commune de Perwez	IBW+SPGE	Privé+prime DGRNE
4.2 - P GGE 14 : procéder au raccordement à l'égout	2009	Commune de Perwez	IBW+SPGE	Commune de Perwez +privé
4.3 - R GRO 1, R JAU 6, R OFF 1 : mise en place d'une station d'épuration autonome	2010	Commune de Ramillies	IBW+SPGE	Privé+prime DGRNE
4.4 - R LFO 1 : rejet d'une ferme (lisier) : appliquer la mise aux normes pour les effluents d'élevage	2010	Commune de Ramillies	IBW+SPGE	Privé+prime DGA

**Signification des abréviations**

<b>Signification des abréviations</b>								
Communes	He L P R	Hélécine Lincen Perwez Ramillies	Cours d'eau	GGE JAU LFO OFF	Grande Gette Jauchette Long Fossé Offus	PGE THO	Petite Gette Thorembais	

**ACTION 5 - Supprimer les érosions de berges dues à l'accès du bétail aux cours d'eau en impliquant la participation des agriculteurs concernés**

Les érosions de berges dues à l'accès du bétail aux cours d'eau ci-dessous ont été identifiées par le Comité rivière comme Points Noirs Prioritaires (PNP) dans l'inventaire des atteintes aux cours d'eau

5.1 - Ha HFO 58, le long du Henrifontaine à Petit-Hallet	2008	Province de Liège	DGA+FWA+UAW+FJA+privé+Commu ne de Hannut	Budget provincial ordinaire+privé
5.2 - J ORB 12 (Dongelberg), J CHE 6 (Saint-Rémy-Geest), J GOB 7, 9, 11 (Saint-Rémy-Geest), J PIT 7 (Piétremeau), J SPI 2, J SJE 2 (Molembais-Saint-Josse)	2010	Commune de Jodoigne	DGA+FWA+UAW+FJA+Province du Brabant wallon	Budget communal ordinaire+privé
5.3 - O PGE 7, 14, le long de la Petite Gette à Folx-les-Caves	2010	Commune d'Orp-Jauche	DGA+FWA+UAW+FJA +Province du Brabant wallon	Budget communal ordinaire+privé
5.4 - P JAU 7, 8, le long de la Jauchette à Jaussette	2008	Commune de Perwez	DGA+FWA+UAW+FJA	Budget communal ordinaire+privé
5.5 - R GGE 20, le long de la Grande Gette à Rosières	2010	Commune de Ramillies	DGA+FWA+UAW+FJA +Province du Brabant wallon	Budget communal ordinaire+privé
5.6 - R FAG 4, le long du Ruisseau de Fagneton à Autre-Eglise	2010	Commune de Ramillies	DGA+FWA+UAW+FJA	Budget communal ordinaire+privé

Signification des abréviations							
Communes	Ha	Hannut	Cours d'eau	CHE	Chebais	ORB	Orbais
	J	Jodoigne		FAG	Fagneton	PGE	Petite Gette
	O	Orp-Jauche		GGE	Grande Gette	PIT	Pietrain
	P	Perwez		GOB	Gobertange	SJE	Saint-Jean
	R	Ramillies		HFO	Henri-Fontaine	SPI	Saint-Pierre
				JAU	Jauchelette		
ACTION 6 - Limiter l'effet perturbateur des curages sur les zones sensibles, par un curage raisonné							
	6.1 - les gestionnaires des cours d'eau se baseront sur la carte multi-critères (du Contrat de rivière) pour limiter l'effet perturbateur des curages dans les zones sensibles. Cet engagement ne peut en aucun cas compromettre les obligations légales des gestionnaires des cours d'eau non navigables		2010	DGRNE (DE/DCENN)+ Province du BW+ Province de Liège+ <u>les 8 Communes</u>	Comité rivière, CCBW, associations (Natagora, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	Budget ordinaire	
ACTION 7 - Mise en place d'un Comité de gestion piscicole et d'un plan de gestion piscicole pour le bassin de la Gette							
	7.1 - mise en place du Comité de gestion		2008	DGRNE (SP)	Comité rivière, associations de pêche (Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique, CSC)	DGRNE	
	7.2 - identification des contextes piscicoles		2009	DGRNE (SP)	Comité rivière, associations de pêche (Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique, CSC)	DGRNE	
	7.3 - établissement du diagnostic de bassin		2009	DGRNE (SP)	Comité rivière, associations de pêche (Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique, CSC)	DGRNE	
	7.4 - élaboration du plan de gestion piscicole		2010	DGRNE (SP)	Comité rivière, associations de pêche (Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique, CSC)	DGRNE	
ACTION 8 - Résoudre les points noirs déchets le long des cours d'eau et sensibiliser la population							
<p><u>Procédure à suivre :</u>  1° courrier général toute-boîte dans les rues où se trouvent les propriétés concernées par les déchets, rappelant la loi sur les déchets, et invitant les riverains à se mettre en ordre (après évaluation de l'action menée par la commune lors des JWE 2007).  2° envoi d'un courrier plus ciblé pour les maisons où aucune amélioration n'a été constatée, avec rappel d'une amende possible si toujours pas de réaction  3° rappel à l'ordre énergique, (+amende ?)  Cette procédure sera appliquée pour toutes les atteintes suivantes :  Les dépôts de déchets (ménagers, verts, inertes, encombrants, fumiers, mixtes,...) ci-dessous ont été identifiés par le Comité rivière comme Points Noirs Prioritaires (PNP) dans l'inventaire des atteintes aux cours d'eau</p>							
	8.1 - Ha ABS 6, 9, Ha WAN 9, Ha HFO 2, 21, 29, 37, 56, 59, 60		2009	Commune de Hannut		Budget communal ordinaire+privé	
	8.2- He CHP 4, He PGE 5, 6, 30, 35, He SEY 8		2008	Commune de Héléchine		Budget communal ordinaire+privé	

8.3 - I THO 4, 5, 9	2008	Commune d'Incourt	Budget communal ordinaire+privé
8.4 - J ORB 7, J CHE 3, 9, J GOB 4, J GGE 1, 52, 55, 81, 100, 109, J PIT 5, J SJE 4, J HER 9	2010	Commune de Jodoigne	Budget communal ordinaire+privé
8.5 - L PGE 2b, 8, 9, L BAC 3 (il s'agit de points noirs non prioritaires)	2010	Commune de Lincet	Budget communal ordinaire+privé
8.6 - O PIC 6, 24, O GOL 6, 20, 21, O BAC 6, 8, 9	2008	Commune d'Orp-Jauche	Budget communal ordinaire+privé
8.7 - P ORB 6, 11, 30, P THO 4, P GGE 3, 6, 19, P JAU 3	2008	Commune de Perwez	Budget communal ordinaire+privé
8.8 - R OFF 2, R GGE 69, R GRO 5, R FRA 1, R PGE 12	2010	Commune de Ramillies	Budget communal ordinaire+privé

#### Signification des abréviations

Communes	Ha He I J L O P R	Hannut Hélécine Incourt Jodoigne Lincet Orp-Jauche Perwez Ramillies	Cours d'eau	ABS BAC CHE CHP FRA GGE GOB GOL GRO HER	Absoule Bacquelaine Chebais Chapeauveau Frambay Grande Gette Gobertange Gollard Grand Rosière Herbais	HFO JAU OFF ORB PGE PIC PIT SEY SJE THO WAN	Henri-Fontaine Jauchette Offus Orbais Petite Gette Picomont Pietrain Seype Saint-Jean Thorembais Wansin
----------	--	--	-------------	--	--	---	---

#### **ACTION 9 - Modifier les règlements Généraux de Police afin que les agents communaux puissent verbaliser et faire respecter la législation**

Plusieurs points sont concernés par cet aspect :

- les pulvérisations de berges par herbicides ou autres pesticides
- les dépôts de déchets sur les berges et dans le lit majeur des cours d'eau (remarque : « les lits majeurs correspondent aux zones colorées en jaune, orange ou rouge sur la carte de "l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau" de la Région wallonne)
- les remblais non autorisés dans le lit majeur des cours d'eau (cfr remarque ci-dessus)
- l'obligation de laisser libre un espace de 5 m à partir de la crête de berge (servitude de passage pour les gestionnaires des cours d'eau).

9.1 - rassembler les règlements de police (ZIP et communaux existant déjà sur chaque point)	2008	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> (+Beauvechain)	CR
9.2 - élaborer des propositions de règlements communs à tout le bassin de la Gette	2008	CCBW	Comité rivière, Provinces du Brabant wallon et de Liège, DGRNE (DE/DESU+DE/DCENN+DPE), <u>les 8 Communes</u> (+Beauvechain)	CR
9.3 - élaborer, avec les partenaires, la procédure d'application de ces règlements sur le terrain	2009	CCBW	Comité rivière, Provinces du Brabant wallon et de Liège, DGRNE	CR

				(DE/DESU+DE/DCENN+DPE), <u>les 8 Communes</u> (+Beauvechain)	
	<b>9.4 - Rédaction d'un petit fascicule reprenant les textes de loi sur ces questions bien précises, afin de les distribuer aux rues ou habitations concernées (action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents)</b>	2009	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> (+Beauvechain), les associations	CR (à confirmer sous réserve de sources de financement complémentaires)
<b>ACTION 10 - Lutter contre le développement des plantes invasives sur les berges</b>					
	<b>10.1 - réaliser, avec les partenaires, un inventaire des principales plantes invasives en l'intégrant dans l'inventaire des atteintes (via la fiche DGRNE, Cellule CR) (action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents)</b>	2008-2009	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> (sauf Hannut), DGRNE (DE/Cellule CR+DE/DCENN), FUSAGx, associations (le CRABE, La Petite Jauce, Action Environnement Beauvechain, Natagora, le Comité de réflexion sur l'environnement de Lincent, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	CR
	<b>10.2 - information au personnel communal</b>	2009	<u>les 8 Communes</u>	CCBW, DGRNE (DE/Cellule CR)	Budget communal ordinaire
	<b>10.3 - information à la population, via le Bulletin communal et/ou la distribution d'une brochure</b>	2008-2010	<u>les 8 Communes</u> (sauf Jodoigne déjà réalisé)	CCBW	Budget communal ordinaire
	<b>10.4 - proposer aux gestionnaires des cours d'eau d'appliquer les conclusions de la convention MRW-FUSAGx sur les plantes invasives, après leur publication, via des plans d'éradication au niveau des masses d'eau (ou d'autres sous-entités) (action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents)</b>	2009	CCBW	DGRNE (DE/DCENN+DNF), FUSAGx, <u>les 8 Communes</u> , Provinces du Brabant wallon et de Liège (dans le cadre des travaux d'entretien annuel), association (le CRABE)	CR
<b>ACTION 11 - Lutter contre l'usage non agricole d'herbicides sur le territoire communal</b>					
<u>Remarque</u> : en ce qui concerne l'utilisation des pesticides par les agriculteurs, une fiche y sera consacrée dans le classeur "Les rivières et l'agriculture" (cfr. action 24.8)					
	<b>11.1- rassembler l'information disponible</b>	2008	CCBW	DGRNE, SWDE, SPGE	CR
	<b>11.2 - sensibiliser les autorités et le personnel communal</b>	2009	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> , DGRNE	CR

11.3 - adresser un courrier de sensibilisation général, ou faire passer une information dans le bulletin communal ( <b>action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents</b> )	2009	les 8 Communes (sauf Lincent)	CCBW	Budget ordinaire communal
<b>ACTION 12 - Finaliser les inventaires sur le patrimoine naturel lié aux cours d'eau</b>				
12.1 - Finaliser les inventaires des zones humides pour les communes de Hannut, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Lincent, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies	2008	CCBW	Les 8 Communes, associations (le CRABE, Natagora, La Petite Jauce, le Conservatoire Naturel d'Orp-Jauche, le Centre culturel de Perwez)	CR : 6.000€ sur budget de fonctionnement
<p style="text-align: center;"><b>ACTION 13 - Etudier les différents moyens envisageables de protéger, et si possible améliorer, la qualité biologique des milieux naturels humides ou liés aux cours d'eau</b></p> <p>en concertation avec les propriétaires et occupants des terrains concernés,  - par leur mise sous statut de protection juridique  - par des mesures agro-environnementales  - par d'autres moyens</p> <p>les Communes sont invitées à choisir des sites parmi la liste ci-dessous. Cette liste est évolutive, en fonction des nouvelles informations disponibles (cfr action 12).  <i>La dernière mise à jour date du 01/10/2008</i></p> <p><b>Remarque</b> : les sites mentionnés ci-dessous ne disposent pas, de statut de protection juridique. Il convient cependant aussi d'accorder une attention particulière aux sites qui bénéficient déjà d'un statut de protection juridique (réserves naturelles, sites Natura 2000, zones d'espaces verts au plan de secteur, ...). La liste de ces sites protégés sera mise à disposition des partenaires.</p>				
13.1 - <i>HEL/01</i> : bois humide et roselière le long de la Fausse Gette entre Pellaines et Libertange (cfr. <i>LIN/01</i> & <i>ORJ/02</i> ) - <i>HEL/02</i> : le long du ruisseau de Gollard, depuis la cressonnière jusqu'à la prairie en amont du Domaine provincial - <i>HEL/03</i> : prairie humide le long du ruisseau Pré des Moines, en amont de l'autoroute E40 - <i>HEL/04</i> : grande prairie humide entre la N279 et la Petite Gette, en amont de la frontière linguistique	2010	Commune de Hélécine	CCBW+DGRNE (DNF) +associations (Natagora, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	Budget communal ordinaire+CR
13.2 - <i>INC/01</i> : bois humide et grande prairie humide inondable le long de l'Orbais, rue de la Bruyère à Opprebais - <i>INC/02</i> : bois humide et roselière le long de l'Orbais, à Opprebais, entre les étangs de pêche et la N91 - <i>INC/03</i> : le long du Brombais, complexe de milieux humides en amont et en aval de la N91	2010	Commune d'Incourt	CCBW+DGRNE (DNF) +associations (Natagora, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	Budget communal ordinaire+CR
13.3 - <i>JOD/01</i> : marais et source à Piétrameau, le long du ruisseau de Piétrain - <i>JOD/02</i> : bois humide au niveau du confluent Herbais-Piétrain en amont de Noduwez (cfr. <i>ORJ/01</i> ) - <i>JOD/03</i> : prairie humide et marais à Herbais, le long du ruisseau de l'Herbais - <i>JOD/04</i> : prés humides à la source du ruisseau d'Aubremé en amont de Molembais-St-Jean	2010	Commune de Jodoigne	CCBW+DGRNE (DNF) +associations (Natagora, CRABE, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	Budget communal ordinaire+CR

<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>JOD/05</i> : bois humide et marais en amont du moulin de Genville le long du ruisseau de Chebais</li> <li>- <i>JOD/06</i> : marais au confluent du Gobertange et du Hussompont, en aval de Gobertange</li> <li>- <i>JOD/07</i> : bois humide et roselière en aval d'Hussompont, le long du ruisseau d'Hussompont</li> <li>- <i>JOD/08</i> : prés humides et étang le long du ruisseau d'Hussompont, entre Lathuy et Hussompont, en amont de la N240</li> <li>- <i>JOD/09</i> : le ruisseau du Brocuy sur tout son parcours (bois humide avec zones marécageuses), en amont et en aval du château de Beaulieu</li> <li>- <i>JOD/10</i> : le long du ruisseau des Trois Fontaines, friche humide (en amont de la N29)</li> </ul>				
<p><b>13.4</b> - <i>LIN/01</i> : bois humide et roselière le long de la Fausse Gette entre Pellaines et Libertange (cfr. <i>HEL/01</i> &amp; <i>ORJ/02</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>LIN/02</i> : bois humide "Les Tournants", le long du ruisseau Les Rys en aval de Lincant</li> <li>- <i>LIN/03</i> : étang du château-ferme de Chentignes (Petite Gette) à Pellaines</li> </ul>	2010	Commune de Lincant	CCBW+DGRNE (DNF) +associations (Natagora, Comité de réflexion sur l'environnement de Lincant, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	Budget communal ordinaire+CR
<p><b>13.5</b> - <i>ORJ/01</i> : bois humide au niveau du confluent Herbais-Piétrain en amont de Noduwez (cfr. <i>JOD/02</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>ORJ/02</i> : bois humide et roselière le long de la Fausse Gette entre Pellaines et Libertange : à Libertange, au nord du ruisseau La Fontaine St Nicolas (cfr. <i>HEL/01</i> &amp; <i>LIN/01</i>)</li> <li>- <i>ORJ/03</i> : bassin d'orage en amont de Marilles, à la source du ruisseau de la Fontenelle</li> <li>- <i>ORJ/04</i> : le long du ruisseau de Piétrain, bois humide en amont de Noduwez</li> <li>- <i>ORJ/05</i> : plusieurs bois humides au confluent du ruisseau de Fagneton et de la Petite Gette, à Folx-les-Caves (cfr. <i>RAM/02</i>)</li> <li>- <i>ORJ/06</i> : complexe de milieux humides au confluent de la Quivelette et de la Petite Gette</li> </ul>	2010	Commune d'Orp-Jauche	CCBW+DGRNE (DNF) +associations (Natagora, la Petite Jauce, le Conservatoire naturel d'Orp-Jauche, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique, le Conservatoire Naturel d'Orp-Jauche)	Budget communal ordinaire+CR
<p><b>13.6</b> - <i>PWZ/01</i> : parc du château à Malèves-Sainte-Marie, le long de l'Orbais</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>PWZ/02</i> : petite zone de source en aval du château de Malèves-Sainte-Marie, le long de l'Orbais</li> <li>- <i>PWZ/03</i> : étangs à Wastines, le long de l'Orbais</li> <li>- <i>PWZ/04</i> : prairie et bois humides au niveau de la ferme d'Odvreng (amont du village de Thorembais), le long du Thorembais</li> <li>- <i>PWZ/05</i> : près de la source du Ruisseau de Jauchelette, au champ St Roch (en amont de Jaucelette)</li> </ul>	2010	Commune de Perwez	CCBW+DGRNE (DNF) +associations (Natagora, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique, le Centre culturel de Perwez)	Budget communal ordinaire+CR



	- PWZ/06 : ensemble de prairies humides à hauteur de la ferme de Seumay, le long de la Grande Gette (cfr. RAM/08)				
	<p><b>13.7 - RAM/01</b> : ensemble de nombreux marais le long du Ruisseau de Jauchelette, en amont et en aval de la route Perwez / Grand-Rosière jusque le Tomboi</p> <p>- RAM/02 : plusieurs bois humides au confluent du ruisseau de Fagneton et de la Petite Gette, à Folx-les-Caves (cfr. ORJ/05)</p> <p>- RAM/03 : toute la vallée du ruisseau de Rosière depuis Hottomont jusque en aval de la ferme d'Aubremé : alternance de bois humides, étangs et prairies humides</p> <p>- RAM/04 : marais à Grand-Rosière-Hottomont, le long du ruisseau de Waulsort, en amont de la N91</p> <p>- RAM/05 : complexe d'habitats humides en amont de la vallée du ruisseau de la Quivelette, en aval de la ferme du Wayaux</p> <p>- RAM/06 : marais en face de la Ramée, à la croisée de l'Heubais, la Grande Gette et le Thoremçais</p> <p>- RAM/07 : marais en face du complexe communal à Geest-Gérompont (Grande Gette)</p> <p>- RAM/08 : bois humide le long de la Grande Gette le long de le Tomboi (cfr. PWZ/06)</p> <p>- RAM/09 : une roselière et un étang aux sources du ruisseau de la Blanchisserie, en aval de la réserve naturelle provinciale « La Taisnière »</p>	2010	Commune de Ramillies	CCBW+DGRNE (DNF) +associations (Natagora, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	Budget communal ordinaire+CR
	<b>13.8</b> - formation des partenaires à l'utilisation du guide juridique "Les zones protégées en Wallonie" ( <b>action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents</b> )	2008	CCBW	DGRNE (DNF) + <u>les 8 Communes</u> +associations (Natagora, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique)	CR : +/-2.000€ sur budget de fonctionnement des CR Dyle et Gette
<b>ACTION 14 - Protéger et mettre en valeur des sources et fontaines</b>					
<u>Procédure à suivre :</u>					
1° élaboration d'un cahier des charges (selon la nature des travaux à réaliser)					
2° réalisation des travaux					
	<b>14.1</b> - fontaine Saint-Antoine dans la vallée de l'Orbais, un peu en aval de la rue Baron Bouvier	2010	Commune d'Incourt	DGATLP+FRW	Budget communal +subsidés régionaux
	<b>14.2</b> – restauration d'une fontaine à Saint-Marie-Geest, rue Ste-Geneviève, dans la vallée de la Grande Gette	2010	Commune de Jodoigne	DGATLP	Budget communal + subsidés régionaux
<b>ACTION 15 - Identifier, par l'approche "bassins versants", des sites appropriés pour aménager des bassins d'orage ou des zones d'expansion de crues. Cette action inclut également l'entretien et la remise en état des infrastructures existantes</b>					
	<b>15.1</b> - étude pour une zone d'expansion de crue sur la Grande Gette à l'amont de Jodoigne	2010	DGRNE (DE/DCENN)	Commune de Jodoigne, DGATLP, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique	Budget ordinaire : 60.000€

15.2 - un by-pass en amont de la rue du Stampia à Jodoigne	2009	DGRNE (DE/DCENN)	Commune de Jodoigne, DGATLP, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique	165.676€
15.3 – remise en état d'une zone d'expansion de crue, le long de la Petite Gette entre Pellaines et Linsmeau (sur la « Vieille Gette »)	2008	DGRNE (DE/DCENN)	Communes d'Hélécine et de Lincint , DGATLP, Comité de remembrement de Lincint	50.000€
15.4 - élargissement du Henri-Fontaine au niveau de la rue du Condroz	2008	Province de Liège	Commune de Hannut, DGRNE (DE/DCENN), SWDE, DGATLP	Province de Liège +subside 60% : DGRNE (DE/DCENN) = 432.689€ +avenant de 78.000€
15.5 - maintenir en zone inondable naturelle la prairie humide située rue de la Bruyère à Opprebais	2009	Province du Brabant wallon	Commune d'Incourt, FWA	
15.6 - curer le bassin d'orage situé à Incourt entre la Rue de Chisebais et la N91 (dans le cadre des travaux d'entretien et réparation des cours d'eau).	2009	Province du Brabant wallon	Commune d'Incourt	Sur budget ordinaire (20.000€ /an, pour l'ensemble des bassins d'orage du BW)
<b>ACTION 16 - Améliorer la coordination entre les communes pour gérer les flux à l'échelle du bassin versant</b>				
16.1 - organisation d'une rencontre entre Incourt, Jodoigne et la Province du Brabant wallon pour la vallée de l'Orbais	2009	CCBW	Communes d'Incourt et de Jodoigne +Province du Brabant wallon	CR
16.2 -organisation d'une rencontre entre Perwez, Ramillies et la Province du Brabant wallon pour la vallée de la Grande Gette	2009	CCBW	Communes de Perwez et de Ramillies +Province du Brabant wallon	CR
16.3 - les gestionnaires provinciaux et régionaux assument leur rôle "supra communal", en vue d'améliorer la coordination entre les communes, dans le cadre de la gestion des flux à l'échelle du bassin versant, lorsque cela s'avèrera nécessaire ou utile (études relatives aux aménagements d'une vallée).	2010	DGRNE (DE/DCENN) +Province du Brabant wallon	<u>Les 8 Communes</u> (+ Beauvechain), CCBW, FUSAGx, UCL, FWA, Comité de remembrement de Lincint	Budgets ordinaires régionaux et provinciaux
16.4 - prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les avis sur le mode d'évacuation/traitement des eaux usées dans le cadre des demandes de permis pour lesquels l'IBW est consultée	2008/2010	IBW	<u>Les 8 Communes</u>	Budget ordinaire
<b>ACTION 17 - Développer un dialogue avec les agriculteurs pour les écoulements de boues</b>				
17.1 - établir un inventaire des sites où l'on observe des écoulements de boues récurrentes ( <b>action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents</b> )	2009	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> , FUSAGx, UCL, FWA, UAW, FJA, Comité de remembrement de Lincint	CR
17.2 - organiser la concertation localement pour les situations les plus préoccupantes	2009	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> + DGA+FWA+ UAW+ FJA+Comité de remembrement de Lincint + privés	CR
17.3 pour les situations les plus préoccupantes, mettre en œuvre les actions qui s'imposent (au niveau des parcelles agricoles, au niveau du réseau de voiries, et au niveau de la collecte et de l'évacuation/infiltration des eaux de ruissellement)	2010	<u>Les 8 Communes</u>	DGA+ FWA+ FUSAGx, UCL, UAW+ FJA+ Comité de remembrement de Lincint	Budget communal +subsidés DGA

**ACTION 18 - Supprimer les érosions de berges menaçant des habitations, routes ou autres**

Les érosions de berges dommageables ci-dessous ont été identifiées par le Comité rivière comme Points Noirs Prioritaires (PNP) dans l'inventaire des atteintes aux cours d'eau

<b>18.1</b> - R GGE 84 : une berge de la Grande Gette érodée à Bomal. La Province du BW effectuera les travaux de réparation (consolidation) de la berge de façon à protéger la voirie toute proche et à contrecarrer les phénomènes d'érosion à cet endroit.	2008/ 2009	Province BW	Commune de Ramillies, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique	Sur budget ordinaire
<b>18.2</b> - R GGE 29	2008/ 2009	Province BW	Commune de Ramillies	Sur budget ordinaire
<b>18.3</b> - R PGE 9	2008/ 2009	Province BW	Commune de Ramillies	Sur budget ordinaire
<b>18.4</b> - I BRM 9	2008/ 2009	Province BW	Commune d'Incourt	Sur budget ordinaire

**Signification des abréviations**

Communes	I R	Incourt Ramillies	Cours d'eau	BRM GGE PGE	Brombais Grande Gette Petite Gette		
----------	--------	----------------------	-------------	-------------------	--	--	--

**ACTION 19 - Supprimer les principaux obstacles à l'écoulement dans les cours d'eau**

Les principaux obstacles à l'écoulement dommageables ci-dessous ont été identifiés par le Comité rivière comme Points Noirs Prioritaires (PNP) dans l'inventaire des atteintes aux cours d'eau

<b>19.1</b> - J ORB 13 ; J HUS 7 ; J HER 8 ; R GGE 47 ; I THO 3 Actions réalisées dans le cadre des travaux d'entretien annuel des cours d'eau (curage), en fonction de l'urgence de la situation	2010	Province BW	Communes de Jodoigne, Ramillies et Incourt	Sur budget ordinaire
<b>19.2</b> - J GGE 19	2008	DGRNE (DE/DCENN)	Commune de Jodoigne	Sur budget ordinaire

**Signification des abréviations**

Communes	I J R	Incourt Jodoigne Ramillies	Cours d'eau	GGE HER HUS	Grande Gette Herbais Hussompont	ORB THO	Orbais Thorembois
----------	-------------	----------------------------------	-------------	-------------------	---------------------------------------	------------	----------------------

**ACTION 20 - Résoudre les points noirs "ouvrages d'art dégradés" le long des cours d'eau**

Les propriétaires des ouvrages d'art dégradés seront incités à résoudre ces points noirs.

Les ouvrages d'art dégradés ci-dessous ont été identifiés par le Comité rivière comme Points Noirs Prioritaires (PNP) dans l'inventaire des atteintes aux cours d'eau

<b>20.1</b> - Ha HFO 8, Ha POU 12	2008	Commune de Hannut	CCBW, Province de Liège	Privé (à confirmer)
<b>20.2</b> - He SEY 6, 7	2008	Commune d'Hélécine	CCBW, Province du BW	500€
<b>20.3</b> - O QUI 1, O VIL 1	2009	Commune d'Orp-Jauche	CCBW, Province du BW	Privé (à confirmer)
<b>20.4</b> - B SCH12 à réaliser dans le cadre du Programme d'action 2008-2010 du CR Dyle	2010	Commune de Beauvechain	CCBW	Privé

<b>Signification des abréviations</b>								
Communes	B Ha He O	Beauvechain Hannut Hélécine Orp-Jauche	Cours d'eau	HFO POU QUI	Henri-Fontaine Poucet Quivelette	SCH SEY VIL	Schoorbroeck Seype Ruisseau du Village	
<b>ACTION 21 - Développer les travaux favorisant l'infiltration des eaux pluviales et leur stockage</b>								
	<b>21.1</b>	- lors de la création de parkings communaux, envisager de préférence les parkings semi-filtrants	2008-2010	Communes de Hannut, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Ramillies	DGATLP + FRW		Budget communal + subsides régionaux ?	
	<b>21.2</b>	- imposer ou recommander des conditions de stockage et/ou d'infiltration des eaux pluviales lors des permis d'urbanisme	2008-2010	<u>Les 8 Communes</u>	privés+DGRNE (DE/DCENN)+DGATLP+Provinces BW et Liège		privés	
	<b>21.3</b>	- étudier ou proposer d'autres actions favorisant l'infiltration des eaux pluviales et leur stockage, en amont des bassins versants	2008-2010	Comité rivière	FUSAGx, UCL, Comité de remembrement de Lincent, DGATLP		CR	
<b>ACTION 22 - Eviter de construire dans les fonds de vallée (cf carte "Aléa d'inondation par débordement de cours d'eau" de la Région wallonne)</b>								
	<b>22.1</b>	- organiser une table-ronde consacrée à l'utilisation de la cartographie de l'aléa inondation, en synergie avec les formations prévues par la Région wallonne ( <b>action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents</b> )	2009	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> +DGRNE (DE/Cellule CR)+DGATLP+Province du Brabant wallon+Province de Liège		CR	
	<b>22.2</b>	- rechercher à adopter une position commune en ce qui concerne l'interprétation de cet outil pour la délivrance des permis d'urbanisme en zone d'aléa d'inondation (éventuellement via un règlement d'urbanisme commun).	2009	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> (+Beauvechain)+DGRNE (DE/Cellule CR)+DGATLP		CR	
<b>ACTION 23 - Mettre en place des groupes de travail au niveau local, qui servent de lien entre la Commune et le CR</b>								
	<b>23.1</b>	- proposer à un membre de la CCATM de participer aux réunions du CR	2008	Commune de Hannut	CCBW		Sur budget ordinaire	
	<b>23.2</b>	- proposer à un membre de la CCATM de participer aux réunions du CR	2008	Commune d'Hélécine	CCBW		Sur budget ordinaire	
	<b>23.3</b>	- créer un groupe de travail CR au sein de la CCATM	2008	Commune d'Incourt	CCBW		Sur budget ordinaire	
	<b>23.4</b>	- proposer à un membre de la CCATM de participer aux réunions du CR	2008	Commune de Jodoigne	CCBW, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique		Sur budget ordinaire	
	<b>23.5</b>	- le "Comité de réflexion pour l'environnement de Lincent" joue ce rôle de lien	2008-2010	Commune de Lincent	Le Comité de réflexion pour l'environnement de Lincent, CCBW		Sur budget ordinaire	
	<b>23.6</b>	- proposer à un membre de la CCATM, ou un membre de l'association "La Petite Jauce", de participer aux réunions du CR	2008	Commune d'Orp-Jauche	La Petite Jauce, CCBW, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique,		Sur budget ordinaire	

				le Conservatoire Naturel d'Orp-Jauche	
<b>23.7</b> – soumettre à la CCATM des questions relatives au CR, lorsque la nécessité se présente	2008-2010	Commune de Perwez	CCBW, le Centre culturel de Perwez		Sur budget ordinaire
<b>ACTION 24 - Participer à l'information et à la sensibilisation du public et réaliser des outils d'information sur des thématiques particulières</b>					
<b>24.1</b> - organiser des journées d'information destinées aux partenaires, sur des thématiques en lien avec les objectifs et le programme d'actions du CR ( <b>action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents</b> )	2008-2010	CCBW	Comité rivière, Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique, UCL, le Conservatoire Naturel d'Orp-Jauche, le Centre culturel de Perwez		CR : +/- 2.000€/journée sur budget de fonctionnement des CR Dyle et Gette
<b>24.2</b> - installation de panneaux signalétiques le long des cours d'eau	2009	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> sauf Perwez (+Beauvechain)		CR : solde de +/- 8.000€ sur budget de fonctionnement
<b>24.3</b> - "Les Remous de la Gette" (toute-boîte semestriel)	2008-2010	CCBW	Comité rivière		CR : +/- 6.000€/an sur budget de fonctionnement
<b>24.4</b> – développer l'exposition du Contrat de rivière	2008-2009	CCBW	-		CR
<b>24.5</b> – accueillir l'exposition du CR Gette à l'occasion de la fête de l'environnement (avril)	2009-2010	Commune de Hannut	Les associations +CCBW		Sur budget ordinaire
<b>24.6</b> – accueillir l'exposition du CR Gette à l'occasion du « Village des Associations » (octobre)	2008-2010	Commune de Jodoigne	Les associations + CCBW		Sur budget ordinaire
<b>24.7</b> – accueillir l'exposition du CR Gette à l'occasion des « Journées de l'arbre » (novembre)	2008-2010	Commune de Lincent	Association (Comité de réflexion sur l'environnement de Lincent)+ CCBW		Sur budget ordinaire
<b>24.8</b> – accueillir l'exposition du CR Gette à l'occasion du Marché de Noël et/ou de la Fancy Fair (1 <sup>er</sup> week-end de juin)	2008-2010	Commune de Ramillies	Association (Les Onze Clochers de Ramillies) , CCBW		Sur budget ordinaire
<b>24.9</b> – accueillir l'exposition du CR Gette à l'occasion de fêtes ponctuelles	2008-2010	Communes de Hélécine, Incourt, Orp-Jauche et Perwez	Les associations +CCBW, le Conservatoire Naturel d'Orp-Jauche, le Centre culturel de Perwez		Sur budget ordinaire
<b>24.10</b> diffusion de l'information dans les bulletins des associations	2008-2010	Action Environnement Beauvechain, Les Onze Clochers de Ramillies et les autres associations partenaires	CCBW		Sur budget ordinaire
<b>24.11</b> - L'IBW réalisera des outils ou organisera des séances d'information sur des thématiques dans le domaine de ses compétences	2008-2010	IBW	<u>Les 8 Communes</u> + SPGE+CCBW		sur budget ordinaire et/ou d'exploitation + SPGE

<b>24.12</b> - réalisation et diffusion de nouvelles fiches pour le classeur "Les rivières et l'agriculture" sur les thèmes suivants : - l'érosion hydrique et les écoulements de boues - l'utilisation raisonnée des pesticides agricoles - l'assainissement des eaux usées en provenance des exploitations agricoles - les droits d'usage et de propriété des agriculteurs riverains + mise à jour de la fiche consacrée à la gestion durable de l'azote <b>(action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents)</b>	2008	CCBW	DGA, FWA, FJA, UAW, FUSAGx, UCL, Province du Brabant wallon, DGRNE, Chambre provinciale agricole du BW	CR : +/-2.200€ par nouvelle fiche, sur budget de fonctionnement des CR Dyle et Gette
<b>24.13</b> – organisation des Journées wallonnes de l'eau au niveau du sous-bassin hydrographique Dyle-Gette	2009-2010	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> , IBW, SWDE, les associations, DGRNE, Province du Brabant wallon	CR : 4.000€/an (subside extraordinaire de la Région wallonne)
<b>24.14</b> – Participation du Contrat de rivière à la 2em enquête publique sur la gestion de l'eau	2008	CCBW	DGRNE, <u>Les 8 Communes</u> , les associations	CR
<b>24.15</b> – Entretien régulier des berges de l'ancienne carrière d'Opprebais + sensibilisation des enfants au respect du site lors du week-end « Place aux enfants » + sensibilisation des enfants des écoles à l'eau	2008-2010	Centre de Plongée Nature d'Opprebais	Commune de Incourt	Sur budget ordinaire
<b>ACTION 25 - Améliorer les procédures déjà existantes d'information, consultation et concertation de la Région wallonne, pour les travaux d'utilité publique liés aux cours d'eau et abords, et ce dès l'avant-projet</b>				
<b>25.1</b> - améliorer les procédures déjà existantes en complétant notamment la liste des représentants conviés à ces concertations : associations du cadre de vie locales, sociétés de pêche locales, fédération de pêche du sous-bassin, riverains, contrat de rivière...	2008-2010	CCBW	DGRNE (DE/DCENN+DNF+SP), <u>les 8 Communes</u> (+Beauvechain), Provinces du BW et de Liège, AIDE, les associations, Comité rivière	Sur budget ordinaire
<b>25.2</b> – proposition de séances d'information et de visites pour le public avant l'étude de l'avant-projet de stations d'épuration	2008-2010	IBW + AIDE	<u>Les 8 Communes</u> , CCBW, Comité rivière	Sur budget ordinaire
<b>25.3</b> – inviter le représentant du CR Gette aux réunions plénières d'avant-projet lors de l'étude d'un nouveau collecteur	2008-2010	IBW + AIDE	<u>Les 8 Communes</u> , SPGE, Comité rivière	Sur budget ordinaire
<b>25.4</b> – compléter les cahiers de charge existants pour les entreprises afin de réduire l'impact environnemental des travaux	2008-2010	IBW + AIDE	DGRNE (DE/DCENN+DNF)	Sur budget ordinaire
<b>ACTION 26 - Aménager des circuits de promenade à proximité des cours d'eau</b>				
<b>26.1</b> – réaliser une étude de faisabilité en vue du réaménagement et de l'entretien du sentier de promenade longeant l'Orbais (entre la rue de Chisebais et la N91) + de l'aménagement d'une liaison du sentier nature de la carrière d'Opprebais et le centre d'Incourt	2010	Commune d'Incourt	FRW, les associations, Province du Brabant wallon	Budget communal
<b>26.2</b> - mise en valeur de la zone naturelle du ruisseau St Jean, appartenant à la Commune de Jodoigne	2010	Commune de Jodoigne	DGRNE, associations (Natagora + le CRABE), Province du Brabant wallon	Budget communal

26.3 - réaliser et diffuser un carnet de commentaires des 26 balades balisées dans les 6 communes du Canton de Jodoigne	2008	Culturalité en Hesbaye brabançonne	La Maison du Tourisme de Hesbaye brabançonne, les <u>6 Communes</u> du Canton de Jodoigne	Culturalité en Hesbaye brabançonne : +/- 40.000€, via subsides Leader+
26.4 – dans la vallée du Henri Fontaine rendre carrossable en période de crue le sentier GR et VTT depuis la N64 jusque la Step d’Avernas-le-Bauduin+aménager un sentier de liaison entre la N64 et la rue du Condroz	2010	Comité de remembrement de Lincen	DGA, Commune de Hannut, DGRNE	40% Commune de Hannut, 60% DGA +/- 4.200€ pour le sentier GR et VTT
<b>ACTION 27 - Réaliser des projets locaux en privilégiant la biodiversité, la qualité de l'eau et la sensibilisation (d'initiative communale ou proposés par des associations)</b>				
27.1 – acquisition d’un appareil optique et d’un kit pour analyses de l'eau, et mise à disposition des écoles et des associations d’environnement ( <b>action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents</b> )	2008-2010	Commune d'Hélécine	CCBW + Conservatoire naturel d’Orp-Jauche + Comité rivière	CR : 1646,52 € (pour l’acquisition du matériel)
27.2 - restauration, par des plantations appropriées, de berges perturbées par la pose du collecteur le long de la Grande Gette à Jauchette	2008	Fédération des Pêcheurs des deux Gettes	CCBW+DGRNE (DE/DCENN), Commune de Jodoigne, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique	CR : 1000 €
27.3 – à Orp-le-Grand, réalisation d'une écoberge le long du Ricati et d'un escalier pour accéder à la Petite Gette	2008	Conservatoire naturel d'Orp-Jauche	CCBW+Commune d’Orp-Jauche	CR : 671 €
27.4 – réalisation d'une carte sur la qualité de l'eau, destinée à des animations de sensibilisation à l'écosystème rivière pour les écoles de Perwez	2008	Centre culturel de Perwez	CCBW + Commune de Perwez	CR : 840 €
27.5 – pose de panneaux didactiques pour la réserve naturelle du « Paradis » à Orp-le-Grand	2008	Conservatoire naturel d'Orp-Jauche	CCBW, La Petite Jauce, Commune d’Orp-Jauche	CR : 585 €
27.6 – pose de panneaux didactiques pour la réserve naturelle « La Jaucière » à Orp-le-Grand	2008	La Petite Jauce	CCBW, Conservatoire naturel d'Orp-Jauche + Commune d’Orp-Jauche	CR : 390 €
27.7 - organisation de l'appel à projets, analyse et sélection des projets + accompagnement et aide au financement des réalisations ( <b>action à mener en commun avec le Contrat de rivière Dyle et affluents</b> )	2008-2010	CCBW	<u>Les 8 Communes</u> + associations (Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique, le Conservatoire Naturel d’Orp-Jauche, le Centre culturel de Perwez ) + Comité rivière	CR : +/- 2.500€/an sur budget de fonctionnement

Liste des abréviations utilisées dans le tableau :

AIDE : Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration  
CCBW : Centre Culturel du Brabant Wallon  
CPAR : Centre Provincial de l'Agriculture et la Ruralité (Brabant wallon)  
CR : Contrat de rivière  
CRABE : Coopération, Recherche et Animation du Brabant wallon Est  
CSC : Confédération des Syndicats Chrétiens  
DGA : Direction Générale de l'Agriculture  
DGATLP : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine  
DGRNE : Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement  
DE : Division de l'Eau  
    Cellule CR : Cellule Contrats de rivière  
    DCENN : Direction des Cours d'Eau Non Navigables  
    DESU : Direction des Eaux de Surface  
DNF : Division de la Nature et des Forêts  
DPE : Division de la Police de l'Environnement  
SP : Service de la Pêche  
FJA : Fédération des Jeunes Agriculteurs  
FRW : Fondation Rurale de Wallonie  
FUSAGx : Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux  
FWA : Fédération Wallonne de l'Agriculture  
IBW : Intercommunale du Brabant Wallon  
SPGE : Société Publique de Gestion de l'Eau  
SWDE : Société Wallonne Des Eaux  
UAW : Union des Agricultrices Wallonnes  
UCL : Université Catholique de Louvain  
ULB : Université Libre de Bruxelles

Les 8 Communes : Hannut, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Lincet, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies

En sa séance du 18 février 2008, le Collège communal de Beauvechain a marqué son accord de principe à la version coordonnée du Programme d'action 2007-2010 des Contrats de rivière Dyle et Gette.

**Le Contrat de rivière est signé par l'ensemble des acteurs publics et privés qui, dans le cadre de leur responsabilité, s'engagent à atteindre les objectifs fixés dans le contrat, et ce, dans les délais raisonnables (cfr. Circulaire Ministérielle du 20 mars 2001 Chapitre 2 §4).**

**De plus, s'engagent à apporter leur soutien global et moral au Contrat de rivière Gette et affluents et à son programme d'actions 2008-2010, les membres suivants du Comité rivière Gette :**

Action Environnement Beauvechain  
Centre culturel de Jodoigne  
Centre culturel de la Vallée de la Nethen  
Centre culturel de Perwez  
Centre de Plongée Nature d'Opprebais  
Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant wallon



Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège-Verviers  
Comité de réflexion sur l'environnement de Lincent  
Comité de remembrement de Lincent  
Comité de remembrement de Orp-Jauche  
Commission provinciale piscicole du Brabant wallon  
Confédération des Syndicats Chrétiens du Brabant Wallon  
Conservatoire Naturel d'Orp-Jauche  
Coopération, Recherche et Animation du Brabant wallon Est (CRABE)  
Culturalité en Hesbaye brabançonne  
Entente Nationale pour la Protection de la Nature  
Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (Unité d'Hydrologie et Hydraulique agricole)  
Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix – Namur (GIREA)  
Fédération des Jeunes Agriculteurs  
Fédération des Pêcheurs des 2 Gettes  
Fédération Générale des Travailleurs de Belgique – Brabant wallon  
Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique  
Fédération Wallonne de l'Agriculture  
Fondation Rurale de Wallonie  
Les Onze Clochers de Ramillies  
Ligue des Familles – Brabant wallon  
Maison du Tourisme Hesbaye brabançonne  
Mouvement Ouvrier Chrétien - Brabant wallon  
Natagora  
Petite Jauche  
Union des Agricultrices Wallonnes  
Union Wallonne des Entreprises  
Université Catholique de Louvain (Unité d'Ecologie et de Biogéographie, Unité de Génie rural, Unité de Géographie)  
Université Libre de Bruxelles (Océanographie biologique et Aquaculture)



**Contrat de rivière Gette et affluents**  
Cérémonie de signature

*Villa du Hautsart - Mélin, le 2 juillet 2008*

Pour la Région wallonne  
Monsieur le Ministre **André ANTOINE**

Pour Monsieur **Benoît LUTGEN**  
Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité,  
de l'Environnement et du Tourisme

Pour la Province du Brabant Wallon

Monsieur **Alain TRUSSART**  
Député Provincial,  
Président du Contrat de rivière

Pour la Province de Liège  
Monsieur **Bernard BALON**  
1<sup>er</sup> directeur - ingénieur

Pour Monsieur **Georges PIRE**  
Député Provincial

Pour l'Intercommunale du Brabant Wallon,

Monsieur Bernard **DE TRAUX DE WARDIN**  
Président du Collège exécutif



Pour l'Intercommunale AIDE

Madame Anne-Lise **LAVAL**

Pour le Centre Culturel du Brabant Wallon  
Monsieur **Etienne STRUYF**  
Vice - Président

Pour Monsieur **David DA CAMARA GOMES**  
Président

Pour la Société Wallonne Des Eaux  
Monsieur **Marc DREZE**

Pour Monsieur **Jean-Paul VANVAL**

Pour la Commune de Beauvechain

Monsieur **Marc DECONINCK**  
Bourgmestre

Pour la Commune de Hannut  
Monsieur **Emmanuel DOUETTE**  
1<sup>er</sup> Echevin



---

Pour la Commune de Hélécinie  
Madame **Christiane MARTEAUX**  
Conseillère communale

Pour Monsieur **Rudy CLOOTS**  
Bourgmestre

---

Pour la Commune de Incourt  
Monsieur **José LETELLIER**  
Echevin, en charge de l'Environnement

---

Pour la Commune de Jodoigne  
Monsieur **Marc-Antoine BOUCHER**  
Echevin, en charge de l'Environnement

---

Pour la Commune de Lincet  
Monsieur **Olivier WINNEN**  
Bourgmestre

---

Pour la Commune de Orp-Jauche  
Monsieur **Hugues GHENNE**  
Bourgmestre



---

Pour la Commune de Perwez  
Monsieur **Jean-Louis LEMPEREUR**  
Echevin, en charge de l'Environnement

---

Pour la Commune de Ramillies  
Monsieur **Pierre JACMIN**  
Echevin, en charge de l'Environnement

---

Pour Action Environnement Beauvechain  
Madame **Christine MOULAERT**  
Présidente

---

Pour le Centre culturel de Jodoigne  
Madame **Stéphanie CROQUET**  
Animatrice – Directrice

---

Pour le Centre culturel de Perwez  
Monsieur **Eddy CLAUDE**  
Animateur - Directeur



Pour le Centre culturel de la Vallée de la Nethen

Monsieur **Guy DE STREEL**  
Vice - Président



Pour le Comité de remembrement de Lincet

Monsieur **Frédéric ROBINET**  
Président

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant Wallon

Monsieur **Marc CHAPELLE**  
Directeur général

Pour le Comité de remembrement de Orp-Jauche

Monsieur **Vincent GODEAUX**  
Président

Pour la Chambre de Commerce et  
d'Industrie de Liège - Verviers

Monsieur **Xavier CIECHANOWSKI**  
Directeur opérationnel

Pour la Commission Provinciale des Monuments,  
Sites et Fouilles de Liège

Monsieur **Marc CLIGNEZ**

Pour le Club Plongée Nature d'Opprebais

Monsieur **Olivier MANY**  
Président

Pour la Commission Provinciale Piscicole  
du Brabant wallon

Madame **Marie-Josée LALOY**  
Gouverneure

Pour le Comité de réflexion sur l'environnement  
de Lincet

Monsieur **François SMET**  
Président

Pour la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique

Monsieur **Pierre CHAIDRON**



Pour le Conservatoire Naturel d'Orp-Jauche

Monsieur **Eddy CLAUDE**  
Conservateur

Pour Coopération, recherche et animation  
du Brabant wallon de l'Est

Monsieur **Jean DELESPESE**  
Directeur

Pour Culturalité en Hesbaye brabançonne

Madame **Marie LANGHENDRIES**

Pour l'Entente Nationale pour la Protection  
de la Nature

Monsieur **Jacques STENUIT**

Pour la Faculté Universitaire des Sciences  
Agronomique de Gembloux

Madame **Aurore DEGRE**



Pour les Facultés Universitaires Notre-Dame  
de la Paix - Namur

Madame **Gisèle VERNIERS**

Pour la Fédération Générale des Travailleurs  
de Belgique

Monsieur **Pierre LEVEQUE**  
Secrétaire régional - Brabant wallon

Pour la Fédération des Jeunes Agriculteurs

Monsieur **Guillaume VAN BINST**

Pour la Fédération des Pêcheurs des deux Gette

Monsieur **Roland GAZIAUX**  
Vice-Président du Contrat de rivière

et  
Monsieur **Gilbert MICHEL**





---

Pour la Fédération sportive des Pêcheurs  
francophones de Belgique  
Monsieur **Robert ROLLIN**

Pour Monsieur **Noël-Hubert BALZAT**  
Président

---

Pour la Fédération Wallonne de l'Agriculture  
Monsieur **Pierre HOUBOTTE**

---

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Monsieur **Claude PILET**

---

Pour la Ligue des Familles  
Madame **Josiane CONRARDY**

---

Pour la Maison du Tourisme de la Hesbaye brabançonne

Monsieur **Jean-Paul WAHL**  
Président



---

Pour le Mouvement Ouvrier Chrétien

Monsieur **Etienne STRUYF**  
Secrétaire fédéral

---

Pour Natagora

Madame **Christiane PERCSY**

---

Pour les Onze Clochers de Ramillies

Monsieur **Patrick STEVENS**  
Vice-Président

---

Pour la Petite Jauce

Monsieur **Jean-Claude HALLET**  
Membre du Conseil d'administration

---

Pour l'Union wallonne des Agricultrices  
Monsieur **Marc DECOSTER**

Pour Madame **Marie-Ghislaine DECOSTER**



---

Pour l'Université Catholique de Louvain

Monsieur **Robert ISERENTANT**  
Unité d'Ecologie et de Biogéographie

---

Pour l'Université Catholique de Louvain  
Monsieur **Mathieu JAVAUX**

Pour Monsieur **Marnik VANCLOOSTER** et  
Pour Monsieur **Charles BIELDERS**  
Unité de Génie rural

---

Pour l'Université Catholique de Louvain

Monsieur **Bas VAN WESEMAEL**  
Unité de Géographie

---

Pour l'Université Libre de Bruxelles  
Madame **Nadine CREVECOEUR**

Pour Monsieur **Guy HOUVENAGHEL**

---

Pour l'Union Wallonne des Entreprises

Monsieur **Luc DE CORDIER**